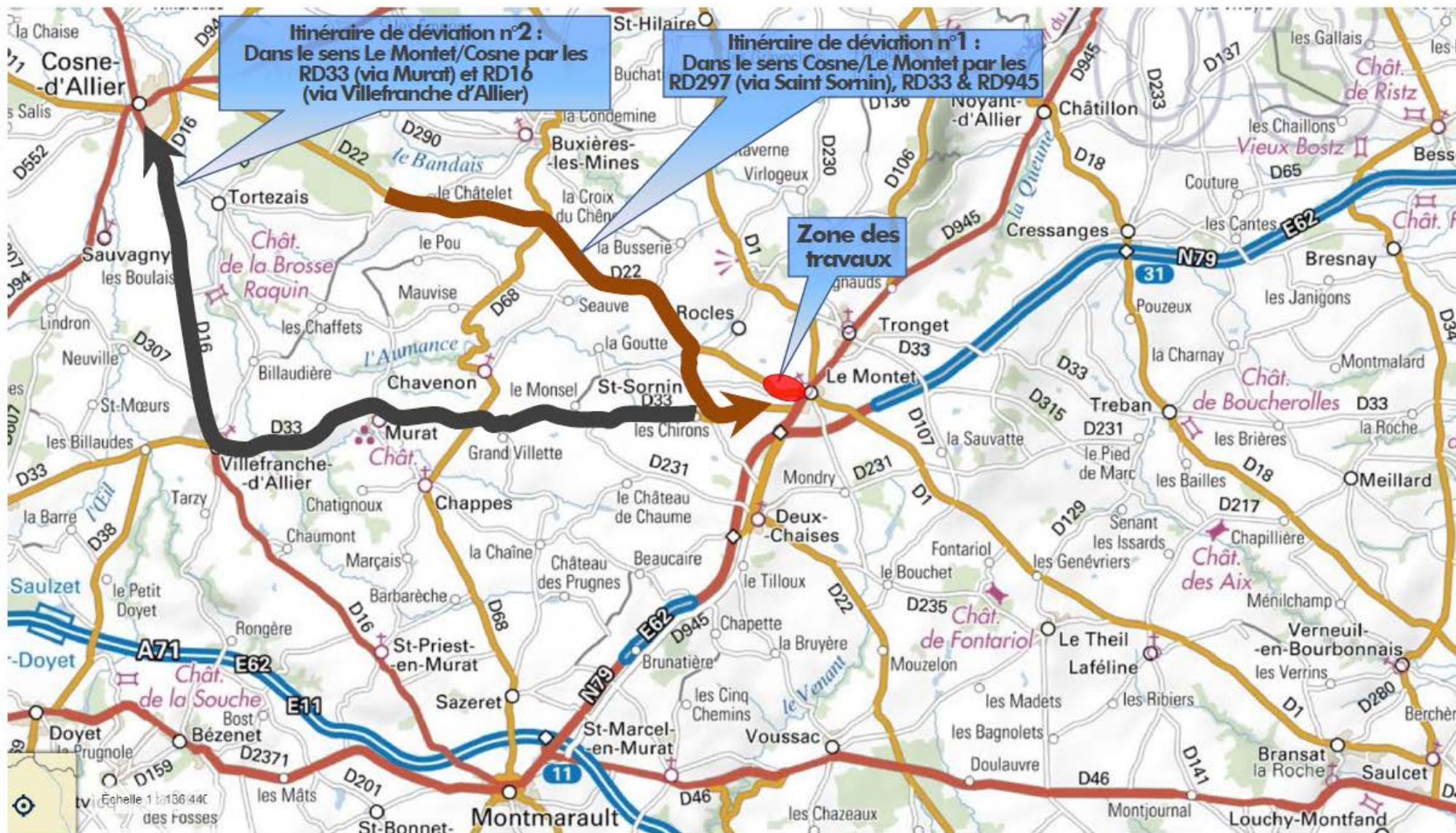


Plan de déviation du 19 au 23 octobre 2020
RD 22 — PR 18+780 à 18+980 — Le Montet
La circulation de la RD22 sera déviée grâce aux 2 itinéraires suivants



Ce dépliant a été conçu
par le conseil départemental de l'Allier
pour vous informer.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter

**l'Unité territoriale technique
de St-Pourçain/Gannat**

au 04 70 47 79 70

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le coût total des travaux est de 47 000 €.

**Ces travaux sont financés en totalité
par le conseil départemental de l'Allier.**

Rejoignez-nous sur allier.fr  



Rejoignez-nous sur allier.fr  



INFOS TRAVAUX : le Département de l'Allier vous informe !



Travaux sur la RD 22 - Commune du Montet

Le conseil départemental de l'Allier vous informe de la réalisation de travaux le long de la RD 22, dans la traversée du bourg du Montet. Ces travaux consistent à renouveler la couche de roulement de la chaussée par la mise en œuvre d'enrobés à chaud. Des déviations seront mises en place. Des difficultés de circulation sont donc à prévoir.

Ces travaux sont programmés du 19 au 23 octobre 2020*

** À noter que la date et la durée des travaux
peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques.*

Restrictions de la circulation

Durant cette période, des perturbations de la circulation sont à prévoir.

- La RD 22 sera interdite à la circulation dans les deux sens dans la traversée du bourg du Montet ;
- deux itinéraires de déviation seront mis en place et permettront ainsi aux usagers de contourner le chantier. Ils pourront emprunter notamment les RD 33, 297 et 16, via les agglomérations de Murat, de Saint-Sornin et de Villefranche-d'Allier (cf. le plan au verso).

Les riverains pourront accéder à leur propriété et lieu d'habitation en veillant à respecter la signalisation du chantier et ses contraintes.

Nous vous remercions de votre compréhension
pour la gêne occasionnée.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE